

## COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE

# Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

## Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste *alliance montaine – pour une commune qui rassemble*, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

### PROCLAME

**Monsieur Olivier DESCLOUX**, né(e) le 04.07.1984, originaire de Sâles (FR), domicilié au Ch. de l'Esplanade 12 au Mont-sur-Lausanne, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.



Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:

La secrétaire:

